

FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ETUDES CLASSIQUES
INTERNATIONAL FEDERATION OF THE SOCIETIES OF CLASSICAL STUDIES

(F.I.E.C.)

www.fiecnet.org

Le Trésorier / The Treasurer

Pisa, 25-05-2009

Madame la Présidente / Monsieur le Président,

permettez moi de vous prier de faire verser à la FIEC la cotisation due par votre Association pour l'année 2009. Le montant pour 2009 est fixé à 110 Euros (l'Euro étant la monnaie de référence à la suite d'une décision de l'Assemblée Générale du 2004). En raison des frais bancaires, il y a lieu de l'augmenter de 5% si le paiement est fait par un virement bancaire.

L'appel de cotisation se trouve aussi sur le site web de la FIEC: l'adresse est sur ce papier à lettre. Je vous rappelle que, dans toute correspondance et sur tout mandat postal international, *mon nom doit obligatoirement figurer* dans l'adresse: le nom de la Fédération ne suffit pas. Je vous saurais gré de faire verser cette somme:

- soit par un virement au compte n° 435738 intitulé "FRANCO MONTANARI - FIEC" de la Cassa di Risparmio di Lucca Pisa Livorno - Sede di Pisa - Piazza Dante - 56126 Pisa - Italie (BIC SWIFT: BPAL IT3L - IBAN: IT 03 W 06200 14011 000000435738), en mentionnant "*Cotisation 2009*" suivi du nom (abrégé) de votre Association;

- soit en expédiant à mon adresse "Prof. Franco Montanari - Via San Luca 8 - 56011 Calci (PI) - Italie" un chèque payable sur une banque italienne (prière d'indiquer sur le chèque *mon nom et prénom en entier, suivi par FIEC*);

- soit en expédiant à cette même adresse, rédigé à mon nom, un mandat postal international: prière d'indiquer sur le mandat *mon nom et prénom en entier, aussi bien que mon adresse, en mentionnant le nom de votre Association et "Cotisation 2009"*.

Je crois intéressant de vous signaler qu'une partie importante de votre cotisation est réservée à des entreprises d'intérêt général comme l'*Année Philologique*, le *Thesaurus Linguae Latinae*, le *Supplementum Epigraphicum Graecum* ou nos Congrès, ainsi qu'à notre cotisation au "Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines" (CIPSH), dont nous sommes des membres actifs. Celui-ci est notre intermédiaire pour l'obtention des crédits UNESCO versés à de nombreuses entreprises et réunions qui intéressent directement ou indirectement les Associations membres de la FIEC.

Depuis quelques années l'Assemblée Générale demande aux Associations de verser *spontanément* une somme plus élevée, selon leurs moyens et leur sensibilité. Malheureusement seules quelques Associations ont répondu à cet appel, ce qui est réellement décevant. Voici la petite liste des Associations qui ont versé une somme plus élevée pour 2008:

1. Australasian Society for Classical Studies (ASCS) - Australia
2. Société d'Etudes Latines Latomus - Belgique
3. The Classical Society of Japan - Japan
4. The Classical Association - United Kingdom
5. International Plutarch Society - Sezione Italiana - Italia
6. Associação Portuguesa de Estudos Clássicos (APEC) - Portugal
7. Societatea de Studii Clasice din Romania - Romania
8. Sociedad Española de Estudios Clásicos - España
9. Association Suisse pour l'Etude de l'Antiquité (ASEA) - Suisse
10. Groupe Romand des Études Grecques et Latines (GREGL) - Suisse
11. The American Philological Association - USA
12. Association pour l'Etude de l'Antiquité Tardive
13. Société Internationale de Bibliographie Classique

En Vous remerciant d'avance de la suite que Vous voudrez bien donner à la présente, je Vous prie de recevoir, Madame la Présidente / Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Franco Montanari

Prof. Franco Montanari - Via San Luca 8 - 56011 Calci (PI) - Italia - tel. +39 050 939319

e-mail : franco.montanari@unige.it